

# INVITATION

## JEUDI 12 MARS 2020



**Jacqueline Gourault**, Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales,

**Franck Riester**, Ministre de la Culture,  
**Yves Le Breton**, directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires,

**André Marcon**, président du Conseil d'administration de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand,

**Simon Teyssou**, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand,

ont le plaisir de vous convier au colloque

### L'ARCHITECTURE, L'URBANISME ET LE PAYSAGE

POUR LA REVITALISATION DES CENTRES DES  
VILLES PETITES ET MOYENNES

Organisé par l'école nationale supérieure  
d'architecture de Clermont-Ferrand

Le jeudi 12 mars 2020, 9h à l'Agence nationale de la cohésion  
des territoires, 20 avenue de Ségur 75007 Paris

**Participation gratuite, sur inscription obligatoire**

[ACV.centres-bourgs@clermont-fd.archi.fr](mailto:ACV.centres-bourgs@clermont-fd.archi.fr)



école nationale supérieure d'architecture  
**ensa**  
CLERMONT-FERRAND

# L'ARCHITECTURE, L'URBANISME ET LE PAYSAGE

POUR LA REVITALISATION DES CENTRES  
DES VILLES PETITES ET MOYENNES

Le Service de l'Architecture de la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture a confié à l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand la mission de recenser et présenter les travaux d'enseignement et de recherche sur la revitalisation des centres des villes petites et moyennes, portés par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, placés sous la tutelle du Ministère de la Culture.

La journée du 12 mars sera consacrée au rapprochement de ces travaux avec les expérimentations et les avancées méthodologiques résultant des politiques publiques conduites depuis 2014 et notamment ACV. Celles-ci sont vouées à être renforcées dans le cadre de l'action « petites villes de demain » figurant à « l'agenda rural » annoncé par Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre, le 20 septembre 2019, lors du congrès de l'association des maires ruraux de France. Il s'agira aussi d'esquisser le déploiement des capacités d'interventions des écoles en association avec les dynamiques de nombreux partenaires aux échelons nationaux et locaux.

La journée comportera un temps de présentation des politiques publiques ainsi qu'un temps de présentation des travaux des écoles et des professionnels. Ces tables rondes seront suivies d'échanges visant à esquisser de potentielles collaborations.

Les travaux des écoles seront mis en ligne à la même date sous forme de fiches techniques et de posters et constitueront une exposition mise à disposition des partenaires de la revitalisation des centres des petites et moyennes villes.